

**Série évaluation de projet**

**Évaluation finale du projet  
«Élimination des polluants organiques  
persistants et pesticides obsolètes et  
renforcement de la gestion du cycle de vie  
des pesticides au Bénin»**

**Code de projet: GCP/BEN/056/GFF  
FEM ID: 4756**

**Annexe 4. Matrice d'évaluation du projet**

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
<b>Pertinence</b>	<b>1. Dans quelle mesure le projet est-il pertinent et cohérent pour répondre aux priorités stratégiques du Gouvernement du Bénin en matière de développement agricole durable et de conservation de l'environnement et aux objectifs stratégiques de la FAO et du FEM?</b>	1.1. Dans quelle mesure la conception du projet et ses résultats escomptés répondent-ils aux besoins et aux priorités du Bénin et de sa population en ce qui concerne le développement agricole, la gestion sécuritaire des pesticides et la réduction de l'exposition aux pesticides?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation de la mesure dans laquelle les objectifs et la conception du projet correspondent aux besoins, aux politiques et aux priorités du Gouvernement du Bénin, de la FAO et des acteurs du secteur agricole, et demeurent pertinents même si le contexte évolue</li> <li>- Alignement sur les objectifs, politiques, plans, programmes nationaux de développement durable, de développement agricole et de sécurité alimentaire</li> <li>- Alignement sur les engagements internationaux du pays sur l'environnement (Conventions de Stockholm, Rotterdam et Bâle)</li> <li>- Alignement sur les priorités des stratégies et programmes nationaux de gestion de l'environnement et de lutte contre les pollutions, nuisances et dégradations</li> </ul>	<p><i>Revue documentaire:</i> Documents de politique et de stratégies de développement; programmes, plans et politiques sectoriels; cadre de programme pays et son cadre de résultats; objectifs stratégiques de la FAO et du FEM</p> <p><i>Analyse:</i> du cadre logique, de la théorie du changement reconstituée, des dispositifs et mécanismes de gestion et de mise en œuvre (y compris la pertinence des ressources humaines et de l'expertise prévues et mobilisées), des dispositifs institutionnels et des partenariats, des modalités de mise en œuvre des activités (recherche, formation, vulgarisation etc.)</p> <p><i>Entretiens:</i> Équipe de supervision du projet (LTO, FLO); UGP: CNP, conseillère technique principale, experts-consultants; Partenaires de mise en œuvre au niveau central, y compris projets partenaires de cofinancement; partenaires de mise en œuvre au niveau décentralisé; producteurs (bénéficiaires directs)</p>
		1.2. Dans quelle mesure le projet s'inscrit-il dans la continuité avec les autres interventions menées par le Gouvernement et ses	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesure de complémentarité avec d'autres interventions dans le secteur agricole et la gestion des pestes, pesticides et produits alternatifs</li> </ul>	

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
		partenaires dont la FAO et le FEM dans le secteur de l'agriculture et l'environnement (gestion des pesticides et de leurs déchets, recherche et promotion de solutions alternatives)?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesure d'harmonisation et de coordination avec les autres acteurs et projets pour apporter une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités</li> </ul>	
		1.3. Dans quelle mesure la conception du projet et en particulier son approche d'action et de renforcement des capacités, ses activités sont-elles appropriées pour atteindre les résultats visés?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bien-fondé de la stratégie de renforcement des capacités des décideurs du Gouvernement, des acteurs intervenant dans la gestion des ravageurs, pesticides, et des déchets d'une part, et la proposition d'alternatives d'autre part</li> </ul>	
		1.4. Le cadre des résultats et la théorie du changement sont-ils logiques, cohérents et réalistes pour atteindre l'objectif global du projet?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau de prise en compte des besoins réels des bénéficiaires et des besoins spécifiques des femmes, des enfants et des groupes vulnérables et défavorisés</li> <li>- Bien-fondé des activités choisies; cohérence entre besoins et résultats visés</li> <li>- Qualité des résultats visés</li> <li>- Faisabilité, consistance et cohérence des activités</li> <li>- Niveau de réalisme opérationnel (méthodes et processus déployés)</li> <li>- Qualité et réalisme des indicateurs (SMART) et des cibles</li> <li>- Révision de certains indicateurs et cibles</li> <li>- Qualité des rapports semestriels et des <i>Project Implementation Report</i></li> </ul>	

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévision d'un mécanisme d'adaptation aux changements susceptibles de se produire pendant la mise en œuvre</li> <li>- État d'analyse des risques, menaces et changements pouvant affecter la mise en œuvre du projet</li> <li>- Qualité et faisabilité des mécanismes et mesures proposées</li> </ul>	
		1.5. Dans quelle mesure le projet contribue-t-il aux objectifs stratégiques et au cadre de programmation pays de la FAO au Bénin?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohérence avec le CPP</li> <li>- Alignement avec les objectifs stratégiques de la FAO</li> <li>- Alignement et cohérence avec la stratégie de renforcement des capacités de la FAO</li> <li>- Alignement et cohérence avec la stratégie genre de la FAO</li> </ul>	
		1.6. Dans quelle mesure le projet contribue-t-il aux objectifs stratégiques et au cadre de résultats du FEM, notamment CHEM-1 Résultat 1.4 Déchets de POP évités, gérés et éliminés, et sites contaminés par des POP gérés de manière respectueuse de l'environnement?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alignement sur lignes directrices et exigences des politiques et directives opérationnelles<sup>1</sup> du FEM</li> <li>- Contribution au cadre des résultats du FEM</li> <li>- Degré de prise en compte des lignes directrices et exigences relatives au cofinancement, à la participation du public, à l'engagement des parties prenantes, au suivi-évaluation, à l'application du principe du coût incrémental, à l'égalité des sexes, à la protection environnementale et sociale du FEM</li> </ul>	

<sup>1</sup> GEF/C.31/12 14 mai 2007

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
<p><b>Efficacité</b></p>	<p><b>2. Dans quelle mesure les objectifs attendus du projet sont-ils atteints et quel est le niveau de progression vers l'impact?</b></p>	<p>2.1. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'élimination des risques dérivant des stocks de pesticides obsolètes existants et à la réduction des risques dérivant des sites lourdement contaminés par les pesticides (Résultat 1)?</p>	<p>Niveau de réalisation des cibles d'indicateurs du Résultat 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Destruction de quelques 200 tonnes de pesticides POP et autres pesticides obsolètes de façon respectueuse de l'environnement</li> <li>- Réduction du risque d'exposition/du niveau de contamination d'au moins deux sites contaminés (réduction de 50 %)</li> </ul> <p>Niveau de réalisation des produits du Résultat 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cibles par rapport aux produits</li> </ul> <p>Changements ou effets générés dans le cadre du Résultat 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets attendus</li> <li>- Effets non attendus</li> </ul> <p>Facteurs ayant favorisé ou limité l'obtention du Résultat 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Facteurs positifs</li> <li>- Facteurs négatifs</li> </ul>	<p><i>Examen des rapports et outils:</i>  <i>Project Implementation Report,</i>  <i>rapport de l'évaluation à mi-parcours; outils de suivi du FEM,</i>  <i>rapports semestriels; rapports d'activités des partenaires; etc.</i>  <i>Entretiens avec les personnes</i>  <i>ressources des entités suivantes:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UGP et Experts techniques;</li> <li>- Organes de supervision du projet: Gouvernement (Comité de pilotage du projet); FAO (Unité de coordination du FEM, Division de la production végétale et de la protection des plantes)</li> <li>- Partenaires de mise en œuvre au niveau central</li> <li>- Partenaires de mise en œuvre au niveau déconcentré:</li> <li>- Projets/Partenaires de cofinancement;</li> <li>- Acteurs locaux et prestataires</li> <li>- Bénéficiaires finaux: Communautés agricoles, communautés locales, Groupements de producteurs</li> </ul>
		<p>2.2. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la réduction des risques pour l'environnement et pour la santé humaine engendrés par les emballages vides des pesticides utilisés dans la production de coton (Résultat 2)?</p>	<p>Niveau de réalisation des cibles du Résultat 2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 75 000 emballages vides rincés trois fois, collectés et stockés en attendant d'être recyclés la troisième année; 150 000 prévus pour la quatrième année</li> </ul> <p>Niveau de réalisation des produits du Résultat 2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Document de d'étude du plan de gestion des emballages et</li> </ul>	

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
			<p>rapport de l'approbation des parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du plan pilote de gestion des emballages vides de pesticides dans les départements de l'Alibori et du Borgou (Nombre d'emballages utilisés à Borgou et Alibori dont: rincés; collectés; stockés en sécurité; recyclés/éliminés)</li> </ul> <p>Changements ou effets générés dans le cadre du Résultat 2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets attendus</li> <li>- Effets non attendus.</li> </ul> <p>Facteurs ayant favorisé ou limité l'obtention du Résultat 2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Facteurs positifs</li> <li>- Facteurs négatifs</li> </ul>	
		<p>2.3. Dans quelle mesure le projet a-t-il facilité le Renforcement du cadre réglementaire et des capacités institutionnelles pour une gestion rationnelle des pesticides tout au long de leur cycle de vie (Résultat 3)?</p>	<p>Niveau de réalisation des cibles du Résultat 3</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision de la législation nationale conformément aux obligations internationales et régionales adoptée à partir de la quatrième année du projet</li> <li>- Comité national de gestion des pesticides et système d'inspection et de contrôle de la qualité des pesticides en place et opérationnels à partir de la troisième année du projet</li> </ul> <p>Niveau de réalisation des produits du Résultat 3</p>	

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Législation nationale habilitant la réglementation régionale harmonisée sur les pesticides conformément aux instruments internationaux et régionaux</li> <li>- Mise au point d'une stratégie nationale/Plan d'action et d'un budget pour l'inspection et le contrôle de la qualité des pesticides (sous-indicateur 1: Publication de la stratégie nationale pour l'inspection et le contrôle de la qualité des pesticides; sous-indicateur 2: Ressources allouées à la mise en œuvre et au suivi de la stratégie nationale)</li> <li>- Accroissement des capacités nationales d'inspection et de contrôle après-homologation (sous-indicateur 1: Nombre d'inspecteurs désignés et formés; sous-indicateur 2: nombre, destination et coût des analyses de contrôle de la qualité)</li> </ul> <p>Changements ou effets générés dans le cadre du Résultat 3</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets attendus</li> <li>- Effets non attendus</li> </ul> <p>Facteurs ayant favorisé ou limité l'obtention du Résultat 3</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Facteurs positifs</li> <li>- Facteurs négatifs</li> </ul>	

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
		<p>2.4 Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la promotion réussie des techniques de gestion intégrée alternatives aux pesticides conventionnels et à la réduction de l'utilisation des pesticides chimiques et extrêmement dangereux (Résultat 4)?</p>	<p>Niveau de réalisation des cibles d'indicateurs du Résultat 4</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'agriculteurs formés aux alternatives de gestion intégrée à travers les Champs-écoles producteurs (CEP)</li> <li>- Pourcentage de réduction de l'utilisation des pesticides sur le coton et les autres cultures parmi les agriculteurs formés (Objectifs à déterminer pour les années 1 et 2)</li> </ul> <p>Niveau de réalisation des produits du Résultat 4</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détermination d'alternatives potentielles à l'endosulfan, aux POP et autres pesticides obsolètes et accord pour un plan d'action pour les essais sur le terrain, l'homologation et la promotion (Nombre de bonnes pratiques identifiées; l'étendue de l'utilisation ou de l'expérimentation des pratiques choisies sera connue après que les données de la première année pour la typologie concernée seront connues)</li> </ul>	



Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les alternatives identifiées à l'endosulfan, aux POP et autres pesticides obsolètes sont testées pour vérifier leur faisabilité technique et économique au niveau de la ferme (Nombre de produits pour la protection des plantes testés au champ)</li> <li>- Promotion des alternatives viables à l'endosulfan, aux POP et autres pesticides obsolètes (sous-indicateur: Nombre d'agriculteurs /agricultrices formés dans les écoles pratiques d'agriculture)</li> </ul> <p>Changements ou effets générés dans le cadre du Résultat 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets attendus</li> <li>- Effets non attendus</li> </ul> <p>Facteurs ayant favorisé ou limité l'obtention du Résultat 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Facteurs positifs</li> <li>- Facteurs négatifs</li> </ul>	
		2.5 Dans quelle mesure le projet progresse-t-il vers l'impact?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impacts générés ou en voie d'être générés sur la gestion durable des ravageurs, pesticides et réduction durable des contaminations et risques</li> <li>- Mesure des résultats qui ont contribué (ou sont en train de contribuer) à la génération des impacts dans les secteurs de l'agriculture et élevage en général</li> </ul>	

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
			<p>et auprès des communautés bénéficiaires en particulier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contraintes ou risques pouvant entraver la progression vers la réalisation des impacts à long terme</li> <li>- Mesures de prévention ou de gestion de ces risques</li> <li>- Probabilité et qualité d'impact</li> </ul>	
<b>Effizienz et facteurs affectant la performance</b>	<b>3. Le projet a-t-il été efficient et efficace quant au déploiement des mécanismes de gestion y compris la planification des activités, le financement et cofinancement, le suivi et l'évaluation, la participation des parties prenantes et la communication interne et externe?</b>	3.1. Dans quelle mesure les mécanismes de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement et efficacité des organes de mise en œuvre               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de pilotage</li> <li>• Unité de gestion du projet</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Examen des rapports et outils:</i> Project Implementation Report, rapport de l'examen à mi-parcours; rapports semestriels; etc.</p> <p><i>Entretiens:</i> Unité de gestion du projet: Conseillère technique principale, suivi et évaluation et Experts techniques; comité de pilotage du projet; partenaires de mise en œuvre au niveau central; projets partenaires de cofinancement; supervision du projet du Siège de la FAO: Fonctionnaire technique principal (LTO)/Division de la production végétale et de la protection des plantes; agent de liaison pour le Financement (FLO)/Unité de coordination du FEM (GCU)</p>
		3.2. Dans quelle mesure le projet a-t-il bénéficié d'une assistance technique adéquate, ponctuelle et de qualité de la part de la FAO par rapport aux besoins et résultats escomptés?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Efficacité, qualité et ponctualité de l'appui de l'Unité de coordination du FEM au projet               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ponctualité et efficacité des missions annuelles de supervision</li> <li>• Fréquence de participation au comité de pilotage du projet</li> <li>• Contribution au développement d'actions préventives et correctives par rapport aux risques et problèmes affectant la mise en œuvre du projet</li> <li>• Ponctualité dans le transfert des fonds du projet en rapport avec les besoins financiers semestriels</li> </ul> </li> <li>- Qualité et efficacité du Fonctionnaire technique principal (LTO) sous la supervision de la Division de la production végétale et de la protection des plantes</li> </ul>	

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité de coordination et mobilisation de l'expertise de l'équipe d'appui au projet (agents techniques, agents opérationnels)</li> <li>• Qualité de l'assistance dans le recrutement des ressources humaines et prestataires</li> <li>• Qualité et ponctualité de l'approbation des termes de référence, protocoles d'accord et contrats par les agents techniques appropriés de la FAO</li> <li>• Qualité et ponctualité dans l'examen et l'approbation des rapports techniques, des publications, des documents, du matériel et des manuels de formation etc.</li> <li>• Qualité du suivi de l'exécution technique conformément au cadre des résultats du projet</li> <li>• Qualité de l'examen des PPR et de l'élaboration des <i>Project Implementation Review</i></li> <li>- Principaux risques ou problèmes dont la prévention/résolution a été réalisée grâce à la supervision du projet</li> </ul>	
		<p>3.3. Dans quelle mesure la planification des activités a-t-elle affecté l'efficacité du projet?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- État, qualité et efficacité des processus de planification</li> <li>- Degré d'utilisation du cadre de résultats/cadre logique du projet comme outil de gestion</li> <li>- Évolution du cadre des résultats</li> </ul>	

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
		3.4. Dans quelle mesure la planification financière a-t-elle été efficace?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement du système de contrôle financier</li> <li>- Facilité dans la prise des décisions budgétaires</li> <li>- Niveau de variation entre les dépenses prévues et les dépenses réelles</li> <li>- Fréquence et effectivité des audits (annuels, biannuels)</li> <li>- Cas de changements d'allocation des fonds</li> </ul>	
		3.5. Quelles sont la situation et l'effectivité du cofinancement?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- État des engagements prévus et réels en matière de cofinancement.</li> <li>- Pour chaque cofinancement, renseigner: i) Sources du cofinancement; ii) Nombre de - partenaires de financement; iii) Type du cofinancement; iv) Montant confirmé au moment de l'approbation du PDG (USD); v) Montant réel perçu au moment de l'examen à mi-parcours (USD); vi) Pourcentage réel du montant attendu</li> </ul>	
		3.6. Dans quelle mesure les outils de suivi-évaluation ont-ils été utilisés de façon adéquate?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesure du système de collecte systématique de données sur le terrain pour le suivi des indicateurs de résultats (opération et efficacité)</li> <li>- Qualité et efficacité des outils de suivi-évaluation</li> <li>- Les informations provenant du système de S&amp;E ont-elles été utilisées de manière appropriée afin de prendre des décisions</li> </ul>	

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
			<p>immédiates lors de la mise en œuvre du projet?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure les recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours ont-elles été prises en compte et gérées?</li> <li>- Effectivité de l'analyse des réalisations? (par ex. <i>Project Implementation Report</i>)</li> <li>- Niveau d'intégration des préoccupations liées au genre et aux populations vulnérables dans les outils</li> <li>- Niveau de prise en compte et gestion des risques environnementaux et sociaux</li> </ul>	
		<p>3.7. Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles efficacement participé à la gestion du projet?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité et ponctualité dans l'établissement et l'exécution des partenariats et contrats (cas de l'entreprise chargée de l'élimination des pesticides et des autres partenaires de mise en œuvre)</li> <li>- Mesure des partenariats noués par le projet (par exemple, entre le Gouvernement, la société civile et l'équipe du projet): complémentarité et synergie avec les interventions du projet (qualité des partenariats; niveau d'implication et d'appui des parties prenantes gouvernementales aux niveaux central, déconcentré et local; intérêt et implication des</li> </ul>	

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
			<ul style="list-style-type: none"> <li>parties prenantes pour la réussite du projet)</li> <li>- Effet conséquent de la participation des parties prenantes sur les résultats du projet</li> </ul>	
		3.8. Dans quelle mesure les données sont-elles communiquées et utilisées?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment le projet évalue-t-il, documente-t-il et partage-t-il ses résultats, leçons apprises et expériences?</li> <li>- Dans quelle mesure le projet a-t-il diffusé les «meilleures pratiques» et les «leçons apprises» du projet pour une adaptation renforcée au risque climatique du secteur agricole?</li> <li>- Dans quelle mesure les produits et activités de communication sont-ils susceptibles de soutenir la durabilité et l'intensification des résultats du projet?</li> <li>- Niveau de conformité avec les obligations en matière de communication de données au FEM</li> <li>- Mode et processus de communication des bonnes pratiques</li> <li>- Qualité de la communication interne et externe relative au projet</li> </ul>	
<b>Durabilité<sup>2</sup></b>	<b>4. Les résultats du projet sont-ils durables et quelles sont les</b>	4.1. Le projet a-t-il mis en place des mécanismes de durabilité ou une stratégie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels sont les conditions et mécanismes de durabilité mis en place?</li> </ul>	<i>Documentation du projet (voir détails dans les questions d'évaluation précédentes)</i>

<sup>2</sup> La durabilité globale est évaluée selon un barème à quatre niveaux: Probable (L), Assez probable (ML), Assez improbable (MU), et Improbable (U)

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
	<p><b>conditions mises en place pour consolider cette durabilité et réduire les risques pouvant l'affecter?</b></p>	<p>de sortie appropriée pour la fin du projet?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une stratégie de sortie a-t-elle été déployée?</li> <li>- Cette stratégie est-elle pertinente et réaliste?</li> </ul>	<p><i>Entretiens avec les acteurs (voir détails dans les questions d'évaluation précédentes)</i></p>
<p>4.2. Les risques financiers pour la durabilité sont-ils pris en compte et gérés?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelle est la probabilité d'indisponibilité des ressources financières et économiques après la fin du projet?</li> <li>- Existence des instruments et des mécanismes financiers et économiques mis en place pour garantir le maintien des effets bénéfiques du projet après la fin de l'aide du FEM</li> <li>- Facteurs nécessaires à la mise en place d'un environnement favorable à la durabilité du financement</li> </ul>			
<p>4.3. Les risques socio-économiques et environnementaux pour la durabilité, sont-ils pris en compte et gérés?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques sociaux, politiques susceptibles de menacer la durabilité des réalisations du projet?</li> <li>- Risques environnementaux qui pourraient menacer ou anéantir les réalisations et les résultats du projet, notamment des risques identifiés par les parties prenantes au projet</li> <li>- Existence des risques d'une faible appropriation par les parties prenantes</li> <li>- Niveau de sensibilisation du public/des parties prenantes</li> <li>- Qualité de la communication du projet</li> </ul>			

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
		4.4. Dans quelle mesure les risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance pour la durabilité sont-ils identifiés et pris en compte?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques associés aux cadres juridiques, et politiques, structures de gouvernance et processus concernant la durabilité des bénéfices du projet</li> <li>- Existence des facteurs/cadres pouvant assurer ou favoriser une autonomie après la clôture du projet</li> <li>- Capacités des responsables du projet à s'adapter à des changements institutionnels et de gouvernance</li> </ul>	
		4.5. Quelle est la probabilité que les résultats du projet restent utiles ou perdurent après l'achèvement du projet?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréciation sur la base des réponses aux précédentes sous questions sur la durabilité</li> </ul>	
		4.6 Quels sont les barrières ou autres risques pouvant entraver la progression vers des impacts à long terme?		
<b>Questions transversales</b>	<b>5. Les questions liées au genre, aux groupes vulnérables ou défavorisés et à la protection de l'environnement ont-elles été intégrées dans le projet et suffisamment prises en charge pendant la mise en œuvre?</b>	<p>5.1. Les préoccupations liées au genre ont-elles été prises en compte pendant la mise en œuvre et la gestion du projet? (Dans quelle mesure les femmes, les populations autochtones et les groupes vulnérables et marginalisés ont-ils participé au projet?)</p> <p>5.2. Dans quelle mesure la société civile, les populations autochtones et les groupes vulnérables et</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'intégration du genre (prévu? appliqué? pourquoi? quel effet?)</li> <li>- Nombre, intensité et étendue des activités ciblant les femmes</li> <li>- Nombre de femmes/Nombre d'hommes bénéficiaires du projet</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'engagement désagrégé par type d'acteur et par sexe.</li> </ul>	<p><i>Revue documentaire:</i> Document de projet, politique genre du FEM, cadre développé par le Bureau d'évaluation de la FAO pour l'analyse des aspects de genre; rapport d'examen à mi-parcours; rapport d'activités</p> <p><i>Entretiens:</i> Communautés; ONG; associations de la société civile, acteurs de la mise en œuvre; point focal FEM, acteurs des services publics, privés et de la</p>



Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Indicateur	Source d'information/Méthode de collecte
		<p>marginalisés ont-ils participé au projet et dans quelle mesure leurs besoins ont-ils été pris en compte dans la conception et la mise en œuvre du programme à différents niveaux?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- État d'application des directives du FEM concernant l'intégration des populations autochtones</li> <li>- Liste des préoccupations des couches défavorisées prises en compte par le projet</li> <li>- Plan d'action (existant, niveau d'application et de réalisation)</li> <li>- Nombre, intensité et étendue des activités ciblant les femmes</li> </ul>	<p>société civile; producteurs; communautés</p>
		<p>5.3. Dans quelle mesure les problématiques et la sauvegarde environnementales et sociales ont-elles été prises en compte dans la conception et la mise en œuvre du projet?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les risques ont-ils été identifiés pendant la mise en œuvre?</li> <li>- Quelles sont le plan et les mesures de maîtrise et de gestion des risques significatifs identifiés?</li> </ul>	

Bureau de l'évaluation  
evaluation@fao.org  
www.fao.org/evaluation/fr/

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture**  
Rome, Italie



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition  
selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO.